

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 20 (1974)
Heft: 1

Vorwort: Editorial
Autor: Silvagni-Schenk, Nelly

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Editorial

Chers lecteurs,
Chers abonnés,
En ce début d'année, il m'est agréable de constater que LE MESSAGER SUISSE entre dans sa vingtième année.

Portée à bout de bras par la soussignée peu après sa naissance, le 1^{er} janvier 1955, notre publication a connu beaucoup de difficultés toujours surmontées. Au cours des années, LE MESSAGER SUISSE DE PARIS s'est tour à tour transformé en MESSAGER SUISSE DE FRANCE et enfin en MESSAGER SUISSE afin d'étendre sa diffusion. Petit à petit, alors que dans les dix premières années, il nous était possible de publier des couvertures en couleurs et de nombreux reportages illustrés, nous avons dû restreindre nos ambitions, le coût élevé de l'impression et des clichés rendant de plus en plus précaire notre équilibre financier. La presse suisse, la presse française connaissent les mêmes difficultés.

Dans notre pays, en date du 16 juillet 1973, le Département fédéral de justice et police a publié le communiqué suivant : « Le Département fédéral de justice et police a constitué une commission d'experts chargée de la révision de l'article 55 de la constitution fédérale. Cette commission est au travail. Son mandat :

« Après un examen approfondi du droit de la presse actuellement en vigueur, la commission préparera un catalogue des problèmes, ainsi que des propositions pour la révision de l'article 55 et en même temps que des prescriptions d'exécution. En outre, les experts devront analyser la situation économique de la presse suisse et, à partir de là, examiner les mesures possibles d'encouragement et établir le projet d'une loi sur l'encouragement de la presse. Sous ce rapport, il y aura lieu d'examiner également s'il faut

prendre des mesures d'urgence qui devraient, le cas échéant, être proposées au Département de justice et police. »

En France, le Gouvernement se préoccupe vivement du problème de l'aide à apporter à la presse. Il importe donc que vous mainteniez le flambeau du MESSAGER SUISSE contre vents et marée. Seul un tirage plus important pourrait nous sortir de nos problèmes. Faites donc connaître à vos amis, à vos relations l'existence de notre publication. Dans la colonie uniquement suisse, faites courir le bruit que tous les numéros sont intéressants et non pas seulement ceux consacrés aux nouvelles officielles. Les témoignages nombreux de ceux qui nous écrivent prouvent notre raison d'être. Il est certainement peu de journaux qui comme le nôtre ne reçoivent pratiquement pas de critiques. Du fond des campagnes, du fond des couvents, du cœur de toutes les villes et villages de France un mouvement s'est créé. LE MESSAGER SUISSE est le lien avec la Patrie ; bien que cette notion soit devenue pour certains d'entre vous un peu vague, elle existe néanmoins.

Les difficultés financières se faisant de plus en plus pressantes comme pour tous les journaux, nous avons été obligés de porter l'abonnement annuel à 25 F, mais, nous en sommes certains, grâce à vous tous, nous nous maintiendrons. Je fais également appel à tous ceux qui doivent être intéressés par notre publicité. Elle est indiscutablement payante.

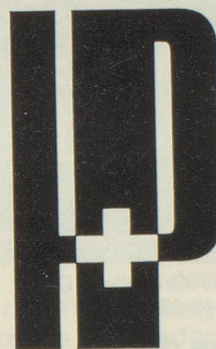
En ce début d'année 1974 que je souhaite bonne à tous et à toutes, chers compatriotes, je vous dis

MERCI

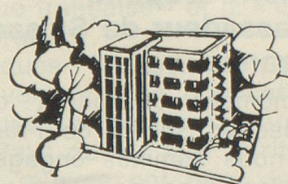
pour votre fidélité, pour vos messages si touchants, si pertinents et que vive LE MESSAGER SUISSE.

Nelly Silvagni-Schenk,
directrice.

hôpital suisse de paris



TÉLÉPHONE 644 40-00



au service de notre colonie

MÉDECINE GÉNÉRALE
(admission dès l'âge de 15 ans) et
GÉRIATRIE

CONSULTATIONS
(tous les jours sur rendez-vous)

DISPENSARE
(lundi, jeudi après-midi
sur rendez-vous)

A votre disposition également :

**RADIOLOGIE,
LABORATOIRE D'ANALYSES
MÉDICALES,
KINÉSITHÉRAPIE**
(tous les jours sur rendez-vous)

**CONVENTIONNÉ
AVEC LA SÉCURITÉ SOCIALE
ET AGRÉÉ PAR LES MUTUELLES**
(prise en charge directe par ces
organismes au maximum autorisé).

**CONVENTIONNÉ ÉGALEMENT
AVEC L'HOSPITALISATION
A DOMICILE**

Pour de plus amples renseignements
prière de s'adresser
au secrétariat médical de l'Hôpital,
10, rue Minard C.C.P. Paris 6517-62
92 - ISSY-LES-MOULINEAUX